

<p style="text-align: center;">CONSEIL MUNICIPAL DE VAUNAC</p>

Présents: Mallorie Carreau, François Fillion, Viviane Foussette, Jean Claude Juge, François Lalizou, Bruno Lecler, Didier Mery, Pierre Rousseau.

Excusée : Catherine Hall

Location de la salle des fêtes aux associations

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, autorise M. Le Maire à passer une convention avec Mme Béatrice Dupont Gherdoussi pour la location de la salle des fêtes pour un montant de 200€ annuel afin de dispenser des cours de boxe dans le cadre de son association Authentic Culture Sports. Le chauffage en période hivernale ainsi que l'électricité ne sont pas compris dans ce montant. Les cours auront lieu le mardi soir et le jeudi soir entre 17h00 et 20h30.

Zéro artificialisation des sols

Ce projet vise à limiter les projets de construction sur les terres agricoles et semble ne pas tenir compte des petites communes rurales. La commune a déjà délibéré contre ce texte, qui est également rejeté par l'Union des Maires. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et en cas de besoin, réaffirme son opposition à ce projet.

Dématérialisation de la publicité des actes

A dater du 1^{er} juillet 2022, la dématérialisation devient le mode principal de publicité pour tous les actes pris par les communes de moins de 3500 habitants. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide toutefois de conserver l'affichage et la conservation sur un support papier de ces actes.

Les comptes rendus des Conseils Municipaux seront également disponibles sur le site Internet de la Mairie.

Création d'une ZAD

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré (7 voix pour, 1 abstention), décide de la création d'une ZAD (droit de préemption) sur les terrains appartenant à la famille Duchassaing afin de se réserver la possibilité d'aménager cette zone pour la construction éventuelle de logements.

Frais de mission des élus

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de rembourser les frais kilométriques sur une base forfaitaire (barème de l'administration) engagés par les élus dans le cadre de leurs missions. Ceux-ci conservent la possibilité de refuser cette indemnité.

Espace France Service

L'état a décidé de créer une Maison des Services Public (Espace France Services). La Communauté de Communes considère que cette action fait double emploi avec les services déjà proposés par celle-ci. La ville de Thiviers prendra en charge les frais liés au recrutement de 2 agents qui seront installés dans les anciens locaux de la Communauté de Commune.

Rapport d'activité de la Communauté de Communes

Le rapport d'activité 2021 de la Communauté de Communes est mis à la disposition du Conseil Municipal.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, valide ce rapport.

La mise à jour des différents représentants aux commissions sera votée lors de la prochaine réunion de la Communauté de Communes.

Commissions intercommunales

Le 6 juillet à 18h30 aura lieu à Thiviers à la Communauté de Communes une réunion du Scot concernant « L'habitat pour demain en Périgord Vert ».

Le 7 juillet de 9h30 à 12h30 aura lieu à Lempzours une réunion/atelier du PLUI concernant les surfaces attribuées aux communes pour les futurs projets d'habitat. Mallorie Carreau représentera la commune à cette occasion.

Modification des statuts du SMD3

Le comité syndical a adopté les nouveaux statuts du SMD3. Philippe Rousseau et Michel Dobbels en sont les représentants pour le secteur de Thiviers.

Modification du devis concernant l'installation de panneaux solaires

L'entreprise Agirénergie a renvoyé un nouveau devis pour l'installation de panneaux solaires, considérant que le précédent devis n'avait pas pris en compte l'éventualité du glissement des tuiles canal équipant les toitures concernées par le projet. Les tuiles sous les panneaux seraient remplacées par des bacs en Everite. Le surcoût est d'environ 5355€, non pris en compte dans le dépôt des demandes de subventions. Le département doit se prononcer en septembre sur la demande de subvention. L'avis d'un technicien permettra de se prononcer sur l'opportunité du nouveau devis.

Fonctionnement du site Internet de la commune

Une réunion doit être organisée avec M. Piat et Viviane Foussette suite aux changements effectués sur le site Internet.

Contenu de la prochaine Gazette

L'accent sera mis sur les événements purement liés à la commune de Vaunac.

Point sur les événements de la commune

Le repas champêtre du samedi 25 juin a rassemblé une cinquantaine d'habitants, après une randonnée pédestre ou un parcours VTT suivis par de nombreux participants.

Le jeudi 30 juin aura lieu une réunion à la salle des Fêtes de Thiviers pour l'organisation de la manifestation « Terres en Fêtes » (Les Jeunes Agriculteurs).

Point sur les pistes DFCI

Les pistes sont terminées à 99%. Les travaux des pistes de l'AFAFE seront normalement clos fin juillet.

La circulation des quads et des motos doit être interdite sur les pistes car elles ne sont pas encore compactées. L'aménagement du parking du cimetière est prévu début Août.

La séance est levée à 22 heures

Le secrétaire de séance

Rapporteur de la réunion